



CHPN News

26

PRINTEMPS
2018

LE JOURNAL INTERNE DU C.H. DES PYRÉNÉES

DOSSIER

L'I.D.E., case manager ou gestionnaire de cas ?

L'infirmier exerçant la mission de case manager est une personne ressource au décours de la prise en charge de l'usager.

Il assure le lien avec le réseau dans le cadre du suivi de l'usager. Il participe à la prévention des décompensations et des ré-hospitalisations. Il coordonne l'ensemble des activités de l'usager selon un plan défini par les partenaires : il devient alors un vrai coordinateur de parcours de soins.

Il connaît l'usager, ses besoins, son environnement (social, familial, thérapeutique) par une vue d'ensemble des services reçus ou de ceux qu'il pourrait recevoir.



Dans ce modèle global, médico-décentré, le soignant case manager est le véritable pivot d'une prise en charge principalement ambulatoire, intense et plus proche du milieu de vie de la personne : cette récente fonction donne alors l'opportunité aux soignants d'élargir leur rôle et ne demande qu'à être reconnue.

Le case management en santé mentale : concepts et modèles

Historiquement, le case management apparaît dans les années 1960 aux États-Unis, initialement dans un contexte de

désinstitutionnalisation dont l'enjeu est à la fois de réaliser des économies et de permettre aux personnes souffrant de troubles psychiatriques sévères de vivre dans la communauté.

En France, on peut actuellement apparenter une partie des missions de ce concept à celui d'un infirmier en C.M.P. (Centre Médico-Psychologique) : « les C.M.P., organisés en équipes pluridisciplinaires et localisés dans le bassin de vie des usagers, ont assumé une grande partie des missions définies pour les case managers outre-Atlantique, avec d'indéniables effets positifs sur le recours de la symptomatologie¹.

Sommaire

COUP DE PROJECTEUR - p. 3
Le G.H.T. Achats

LE SAVIEZ-VOUS ? - p.4
Le développement durable au C.H.P.
La vaccination à la loupe
Les urgences vitables

ACTUALITES — p.6
Arrivée de Chantal Casaux
La cérémonie des vœux
Le programme de l'E.S.C.
Les actus C.G.O.S.
Les 150 ans du C.H.P.
Les travaux de la place des Arts

Les travaux des Lavandes/ Valérianes
L'équipe d'intervention soignante
La sortie du C.A.T.T.P. de Billère
La rencontre entre le C.A.T.T.P. Traquet et le lycée horticole de Tarbes
Le partenariat I.T.S./C.H.P.
La nouvelle convention SSI

Mouvements de personnel - p.12



Il existe cinq modèles de case management :

- le case management de courtage : il consiste à mettre en relation l'utilisateur avec le service envisagé en fonction du besoin repéré.
- le case management clinique : il fait appel à un case manager clinicien cumulant ainsi les fonctions de liaison/coordination et des prestations cliniques.
- le case management de réadaptation : il organise l'intervention clinique selon des modalités essentiellement liées à des objectifs de réadaptation.
- le case management fondé sur le concept des forces personnelles du sujet suivi : il est le modèle le plus intégré dans l'environnement naturel de l'utilisateur.
- le case management de suivi intensif en équipe et individuel (Assertive Community Treatment ou A.C.T.) : il s'adresse aux utilisateurs les plus réguliers des services de santé de psychiatrie du fait d'une mauvaise compliance entraînant des hospitalisations à répétitions, un nomadisme médical corrélés à des difficultés sociales importantes et des comorbidités telles que l'usage de drogue ou d'alcool.

Tous les modèles de case management sont caractérisés par un suivi personnalisé.

Partage d'expérience : l'I.D.E. case manager dans le dispositif des Amandiers

Les Amandiers sont une unité de soins pour adultes déficients intellectuels avec ou sans autisme.

Depuis juin 2017, la mise en place du récent projet de service et médical, élaborés par les Docteurs Godart et Bordaçarre, M. Arques (cadre supérieur de santé du pôle 2) et M. Pittoni (cadre de santé aux Amandiers), fut l'occasion de mettre en place le rôle de l'I.D.E. case manager (ETP 0.4) au sein de nouveaux locaux.

Aussi, dès septembre 2016, l'équipe des Amandiers (hospitalisation complète / hôpital de jour) a pris soin de reconstruire le réseau avec nos partenaires (13 structures actuellement), et de repenser l'analyse clinique au travers de la mise en place de synthèses trimestrielles et de parcours de soins (S.T.P.S.), ainsi que la réalisation de projets personnalisés individuels (P.A.I.).

L'I.D.E. case manager dans l'unité des Amandiers s'appuie essentiellement sur le modèle d'un case management de courtage, mais aussi clinique avec l'aide d'outils d'évaluations.

Afin d'appuyer son expérience professionnelle en lien avec cette population spécifique, il effectue, parallèlement, une formation pour l'obtention d'un diplôme universitaire d'accompagnement pour les personnes avec autisme.

Ses missions s'articulent donc au travers de déplacements auprès des diverses structures du réseau partenaires, sur l'organisation et l'animation des S.T.P.S., ainsi que la rédaction de leurs comptes rendus. Elles s'organisent aussi par des déplacements vers les structures extérieures (voir les familles) afin d'intervenir pour des situations aiguës ou pour l'analyse et le partage de pratiques professionnelles.

L'I.D.E. case manager de cette unité constitue alors un véritable « fil rouge » de l'intervention.

Niels Compozieux, I.D.E. Case Manager
Stéphane Macke, Directeur des Soins

¹ B. Gaudelus : Modèles de case management. In. N. Franck (Ed), Outils de la réhabilitation en psychiatrie. Pratiques en faveur du rétablissement, Elsevier-Masson 2016. Revue «Santé mentale» n°26 - mars 2017 : dossier case management en santé mentale.



G.H.T. Achats : à compter du 1er janvier 2018, mise en place concertée de nouveaux circuits des achats

À compter du 1er janvier 2018, en application de la réglementation, la fonction Achats du Centre Hospitalier des Pyrénées, établissement partie, est dévolue au Centre Hospitalier de Pau, établissement support.

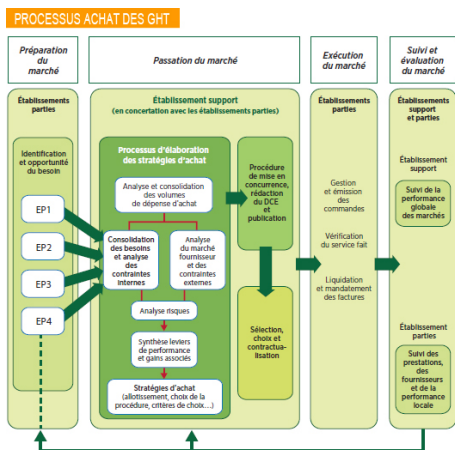
Désormais, l'établissement support est chargé de :

- l'analyse et de la consolidation des besoins de toutes les structures parties au G.H.T. ;
- l'élaboration de la politique d'achat et des stratégies d'achat ;
- la passation des marchés.

Le Centre Hospitalier des Pyrénées, comme les cinq autres établissements parties, conserve principalement :

- l'identification, le recensement et l'opportunité des besoins ;
- l'exécution du marché (dont les bons de commande, hors avenant).

Comme tout achat est un marché dès le premier euro, les nouvelles dispositions réglementaires conduisent à engager systématiquement un échange avec le centre hospitalier support.

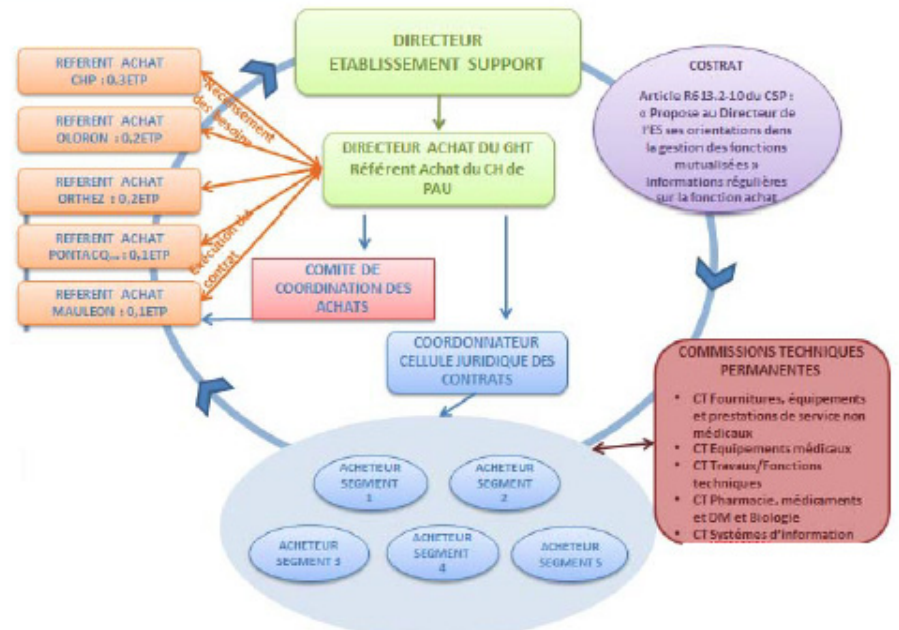


Il y a désormais une équipe Achats unique du G.H.T.

Lise PATIES, la Directrice des Achats du G.H.T., est entourée de son équipe rapprochée : le responsable de la cellule juridique des contrats, les acheteurs de l'établissement support, répartis par segment d'achat hôteliers, généraux et médicaux et le contrôleur des achats.

Cette équipe compte ensuite les référents Achats des 5 établissements

CIRCUIT DE L'ACHAT DU GHT BEARN SOULE



parties, dont pour le Centre Hospitalier des Pyrénées, Chantal CASAUX (Directrice adjointe, chargée des Approvisionnements et de la Logistique) et Catherine DINDART (Attachée d'Administration Hospitalière au sein de la Direction des Approvisionnements et de la Logistique).

Le référent Achats a pour missions essentielles de :

- veiller à l'expression et à la transmission des besoins de son établissement, validés par le Directeur de l'établissement partie ;
- participer au montage technique des dossiers qui concernent son établissement ;
- superviser ou réaliser sur place les opérations d'exécution du marché ;
- assurer la déclinaison opérationnelle de la démarche achat G.H.T. dans l'établissement partie.

Pour faciliter le caractère opérationnel des circuits de signature et la fluidité du processus de notification des marchés, le référent Achats bénéficie d'une délégation de signature, avec des délimitations de périmètre et de montant variable en fonction des catégories d'achats.

L'équipe Achats unique du G.H.T. est également constituée de la cellule juridique des contrats du G.H.T. coordonnée par l'Attaché d'Administration de l'établissement support et composée

des acheteurs de cet établissement qui traitent des segments d'achat.

Elle est chargée de retenir une stratégie achat adaptée. Elle travaille en étroite collaboration avec les cinq commissions techniques ci-après. Elle présente au directeur des Achats du G.H.T. le rapport d'analyse des offres et les propositions de classement avant transmission pour notification et signature au Directeur de l'Etablissement support.

Enfin, les cinq commissions techniques qui ont pour missions essentielles de préparer et rédiger les clauses techniques de la consultation à la demande de la cellule juridique des contrats du G.H.T., de réaliser l'analyse technique des offres et rédiger la partie technique du rapport de choix finalisé par la cellule juridique des contrats :

- n°1 : « Fournitures, équipements, et prestations de service non médicaux » ;
- n°2 : « Equipements médicaux » ;
- n°3 : « Travaux, fonctions techniques » ;
- n°4 : « Pharmacie, médicaments et dispositifs médicaux » ;
- n°5 : « Système d'information ».

Chantal Casaux, Directrice des approvisionnements et de la logistique

Développement durable au C.H.P. : le témoignage de Christophe Barbé dans l'infolettre du C2DS

Pour la dernière édition de son Infolettre de l'année 2017, le C2DS, Comité pour le Développement Durable en Santé, a symboliquement souhaité donner la parole aux adhérents de la première heure du C2DS, des pionniers qui, dès 2007, décidaient de réécrire la politique de leur organisation à la lumière d'une démarche de développement durable et cherchaient des moyens d'agir. Ils portent aujourd'hui à la connaissance de tous leurs constats et leurs réalisations.

Notre établissement est spécialisé dans la santé mentale et regroupe plusieurs dizaines de bâtiments (80) sur son site principal de 40 hectares de parc.

À l'époque de notre adhésion au C2DS en 2008, nous cherchions de l'aide pour asseoir et consolider notre politique de développement durable encore naissante. Les outils du C2DS nous y ont aidés, et notamment l'IDD Santé durable® (indicateur de développement durable pour les établissements sanitaires et médico-sociaux) qui permet d'évaluer nos progrès et de nous benchmarker à d'autres établissements de notre secteur. Nous apprécions le partage d'idées et d'initiatives, colligées dans les différents guides du C2DS et dans l'espace adhérent du site.

En dix ans, beaucoup de chemin parcouru. Nos bilans BEGES indiquent une baisse constante de nos rejets de gaz à effet de serre, principalement due à des améliorations techniques

de notre système de chauffage, mais aussi à une meilleure gestion de notre flotte de 110 véhicules, dont 4 électriques. Nous avons formé nos agents à l'écoconduite, initiative largement plébiscitée puisqu'ils sont, pour la plupart, déjà adeptes du vélo. Nous en avons 109 en circulation pour les déplacements sur le site principal et il est fréquent de voir des blouses blanches à vélo.

Par ailleurs, nous avons fait nôtre la lutte contre le gaspillage alimentaire, en signant, suite à l'obtention en Juillet 2016 de la certification ISO 22000, une convention avec la banque alimentaire paloise en août 2016, qui récupère nos surplus de production et collabore avec 40 associations locales. Nous avons en une année remis 1,65 tonnes de nourriture à cette association. De plus, l'informatisation des commandes de repas permet d'indexer notre production aux besoins réels.

Un de nos projets fétiches est consacré à la biodiversité. Nos

espaces sont entretenus sans produits phytosanitaires et ce ne sont pas moins de 1 400 arbres et 101 essences rares et rustiques que nous avons sauvegardés dans notre parc, qui attirent hérissons et foule d'oiseaux. L'envers de la médaille par contre est le risque d'accidents entre animaux et cyclistes !



Le prochain projet phare sera l'amélioration du tri des déchets «comme à la maison», qui demande des investissements et une préparation logistique.

Christophe Barbé, responsable qualité gestion des risques

Vaccination à la loupe

La vaccination pour se protéger ... mais aussi pour protéger les autres

En matière de vaccinations, les informations sont souvent confuses. Pour s'y retrouver, voici les réponses aux questions que l'on peut se poser sur la vaccination.

La vaccination, comment ça marche ?

Lorsqu'un microbe (virus, bactérie, parasite, ...) pénètre dans l'organisme, le système immunitaire détecte la présence de composants étrangers à l'organisme que l'on appelle antigènes «comme intrus» et cherche donc à les éliminer, en fabriquant des anticorps.

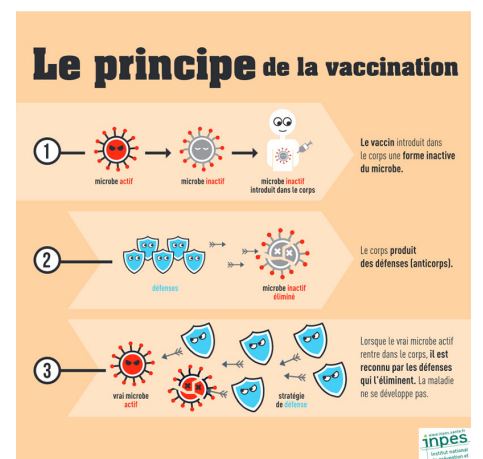
La vaccination fonctionne de la même manière, tout en évitant les dangers liés à la maladie. Lorsque nous recevons un vaccin, un microbe rendu inof-

fensif est introduit dans notre corps. Il ne nous rend pas malade, mais notre système immunitaire fabrique des anticorps pour le neutraliser et l'éliminer. La quantité d'anticorps peut diminuer au cours du temps, c'est pourquoi des injections de rappel sont nécessaires.

Il existe deux grands types de vaccins, les vaccins atténués et les vaccins inactivés.

A quoi servent les vaccins ?

Les vaccins sont des médicaments d'une importance capitale pour la san-



té de tous car ils permettent d'éviter un très grand nombre de maladies et d'épidémies.

Se faire vacciner en respectant le calendrier des vaccinations est le moyen de prévention le plus efficace aujourd'hui.

Vaccination : êtes-vous à jour ?

2018
calendrier simplifié
des vaccinations

Âge approprié	VACCINATIONS OBLIGATOIRES pour les nourrissons nés à partir du 1 ^{er} janvier 2018												
	1 mois	2 mois	4 mois	5 mois	11 mois	12 mois	16-18 mois	6 ans	11-13 ans	14 ans	25 ans	45 ans	65 ans et +
BCG													
Diphthérie-Tétanos-Poliomyélite													Tous les 10 ans
Coqueluche													
Haemophilus influenzae de type b (HIB)													
Hépatite B													
Pneumocoque													
Méningocoque C													
Rougeole-Oreillons-Rubéole													
Papillomavirus humain (HPV)													
Grippe													Tous les 10 ans
Zona													

La vaccination comporte-t-elle des risques ?

La plupart des réactions vaccinales sont mineures et passagères. Les effets indésirables les plus fréquents

sont une fièvre légère et une douleur ou une rougeur au point d'injection.

La vaccination au Centre Hospitalier des Pyrénées ?

Tous les agents ont pour obligation la

vaccination Diphthérie –Tétanos –Polio-myélite (DTP) ; le service de santé au travail s'assure du suivi de celle-ci.

Par ailleurs, les soignants et les personnels pouvant être en contact avec les liquides biologiques doivent être vaccinés contre l'hépatite B.

Pour tout renseignement complémentaire, le service de santé au travail reste à votre disposition.

Le Service de Santé au Travail

Etre à jour de ses vaccinations, c'est être protégé pour la vie.

Renseignements/contact :

- Service de santé au travail
- Poste 9492

Urgences vitales : la prise en charge au C.H.P.

Le groupe Urgences Vitales, composé de représentants médicaux et para médicaux et coordonné par Dr Augeraud, œuvre depuis fin 2011, pour proposer des actions en Commission Qualité sécurité des soins. Celles-ci visent à prévenir les risques et améliorer la prise en charge de l'urgence sur l'ensemble des unités du C.H.P., tant pour les patients que les personnels et les visiteurs.

Parmi les actions retenues et intégrées au plan d'actions qualité, sécurité des soins, figurent :

- le dispositif pluriannuel de formation pour la prise en charge de l'urgence vitale : 326 personnels para médicaux formés sur les 4 dernières années. Depuis 2016,

les internes sont également formés par le CESU 64 (2 sessions par an) ;

- l'acquisition de 13 défibrillateurs installés au Service de Santé au Travail, au D.M.P., au S.A.A.U., à ESA 2, aux Jonquilles, aux Pins, aux Oliviers-Monbrétias, aux Amandiers, au Mont-Vert, à Bernadotte, à la cuisine centrale, au self et à la salle de sports ;
- la révision de la composition des trousse d'urgence accompagnée d'une procédure de gestion ;
- l'élaboration de la fiche de signalement des appels au centre 15 début 2012, faisant l'objet d'une analyse des situations avec actions d'améliorations éventuelles et diffusion annuelle des résultats (disponible sur Qualios). On note une moyenne de 28,5 déclarations d'appel au centre 15 pour les an-

nées 2012 à 2017.

- l'actualisation des procédures et conduites à tenir en ligne sur Qualios dans le dossier Urgences vitales, et diffusées en novembre 2017 en version papier dans un classeur rouge intitulé «Urgences vitales».

Les membres du groupe Urgences Vitales, réunis à fréquence régulière, ont permis de sécuriser ce processus en terme de ressources maté-

rielles, d'acquisition de compétences, d'efficience dans l'organisation et la prise en charge. Leur engagement ainsi que l'adhésion des professionnels est remarquée et doit continuer pour évaluer le dispositif en place et garantir la qualité des soins en cas d'urgence vitale.

Le groupe Urgences Vitales



Trousse d'urgence du C.H.P.

CHANTAL CASAUX, nouvelle directrice des approvisionnements et de la logistique



Chantal Casaux a été nommée directrice des approvisionnements et de la logis-

tique en remplacement de Sylvie Pigeron qui a quitté l'établissement en mars 2017. Elle a pris ses fonctions le 15 janvier dernier.

Diplômée de l'institut d'études politiques de Bordeaux et titulaire d'une maîtrise en droit public, Chantal Casaux a débuté sa carrière au sein de la police nationale où elle a exercé pendant une dizaine d'années, plus particulièrement au sein de la Préfecture de police de Paris.

Elle décide ensuite de préparer le concours de directeur d'hôpital. Elle intègre l'E.H.E.S.P. en 2006, et après 27 mois de formation, obtient un premier poste à Oloron-Sainte-Marie en tant que directrice des ressources humaines et des affaires générales. Cinq ans après, elle est nommée directrice des affaires juridiques, de la qualité et de la communication au centre hospitalier de Dax, puis directrice des ressources

humaines dans ce même établissement.

En tant que directrice des approvisionnements et de la logistique, elle est consciente des enjeux de la mutualisation des achats au sein du G.H.T. Son objectif : accompagner le changement, tout en maintenant le niveau de satisfaction des patients et de l'ensemble des acteurs du C.H.P.

Nous lui souhaitons la bienvenue.

VOEUX 2018 : 150 ans et toujours innovant.

Lors de la cérémonie des vœux qui s'est déroulée le 12 janvier dernier, Xavier Etcheverry, directeur, est revenu sur l'année 2017, «une année fortement marquée par la finalisation de nombreux projets et la mise en oeuvre du nouveau projet d'établissement, validé aux instances de juin 2017». Tout un travail et des innovations qui seront d'autant plus visibles, notamment dans le cadre du Groupe Hospitalier de Territoire.

Effectivement, à travers le projet médical partagé du G.H.T., signé en juin 2017, le territoire est appelé à construire et à faire vivre une réponse sanitaire globale et fluide, où les partenaires renforcent leurs synergies. Ce projet va également permettre la mise en oeuvre d'une stratégie de prise en charge commune et graduée du patient, en assurant une égalité d'accès à des soins sécurisés et de qualité, et en optimisant les ressources.

Le Dr Florence Guyot-Gans, présidente de la C.M.E., est, elle aussi, revenue sur le projet d'établissement, et sur le projet médical, qui contiennent, tous deux, de nombreux projets novateurs qui sont et seront mis en place grâce à l'ensemble de la

communauté hospitalière, et ce malgré les difficultés de démographie médicale. En effet, elle sait que «plus l'hôpital sera innovant et dynamique, plus ils sera attirant pour tous, médecins et patients, d'où l'importance de rester motivés».

Pour M. Lacoste, président du Conseil de Surveillance, les professionnels du C.H.P. «peuvent être fiers de la façon dont l'établissement fonctionne et de son rayonnement sur le territoire, dans le but de toujours mieux accueillir les patients, dans les meilleures conditions d'exercice possible.» Il souhaite que les 150 ans du C.H.P. permettent de réfléchir à l'hôpital de demain et de construire ensemble des pistes de réflexion. Sa préoccupation sera d'être toujours vigilant à ce que les professionnels de santé restent enthousiastes et exercent leurs fonctions de manière épanouissante, avec optimisme, préoccupation et excellence.

Après les rénovations sur le site, l'un des gros chantiers de 2018 se déroulera à Orthez avec le regroupement des C.M.P./C.A.T.T.P./H.J. d'Orthez sur un seul et même lieu à proximité du CH d'Orthez. Une hypothèse d'implantation sur un site appartenant à

la C.C.L.O. est à l'étude.

2018 verra également la mise en place du projet réhabilitation, la création d'un hôpital de jour autisme, l'ouverture d'un centre de simulation en santé mentale, le déploiement de l'électroconvulsothérapie, la mise en place, avec la clinique Princess, d'une prise en charge des patients ayant bénéficié d'une chirurgie bariatrique, la rénovation de la place des Arts, ...

Autant de perspectives qui seront à construire et développer avec l'ensemble des partenaires.



6 médailles ont été décernées : 5 en argent (20 ans d'ancienneté) pour Stéphane Massias, Laurent Biacchi, Hervé Estager, Jean-Christophe Elissondo, et Stéphane Chanardie, et 1 Vermeil (30 ans d'ancienneté) pour Bruno Lannes.



PROGRAMME E.S.C.

>>> 1er semestre 2018

- MERCREDI 08.01** **EXPO DE CARTES DE VOEUX**
■ E.S.C. aux heures d'ouverture
- MARDI 09.01** **PERMANENCES DES ASSOCIATIONS**
■ De 10h à 12h à l'E.S.C.
- DU 9.01 AU 16.01** **EXPOSITION DE PEINTURE**
■ E.S.C., aux heures d'ouverture
- MERCREDI 17.01** **ATELIER COLLECTIF**
Ouvert à 10 patients maximum.
■ 10h30 à la M.D.U.F.
- MARDI 23.01** **1er ATELIER M.A.O.**
Initiation collective à la Musique Assistée par Ordinateur (M.A.O.).
■ 14h30 à l'E.S.C.
- JEUDI 25.01** **SPECTACLE «CIRCUS REMIX»**
■ 19h30 à l'espace James Chambaud.
- MARDI 30.01** **TAPE M'EN 5 BOB DYLAN**
■ 14h30 à l'E.S.C.
- DU 6.02 AU 16.02** **EXPOSITION DE PEINTURE**
■ E.S.C., aux heures d'ouverture.
- MERCREDI 07.02** **GRAND BAL DE CARNAVAL**
■ 14h30 à la salle de théâtre
- MARDI 13.02** **PERMANENCES DES ASSOCIATIONS**
■ De 10h à 12h à l'E.S.C.
- MARDI 20.02** **2ème ATELIER M.A.O.**
■ 14h30 à l'Espace Socio-Culturel
- MARDI 27.02** **SIESTES MUSICALES**
■ 14h30 à la médiathèque de Pau
- MARDI 06.03** **TAPE M'EN 5 POETES ET MUSIQUE**
■ 14h30 à l'Espace Socio-Culturel
- DU 09 AU 23.03** **EXPOSITION DE PEINTURE**
■ E.S.C. aux heures d'ouverture
- JEUDI 08.03** **3ème ATELIER M.A.O.**
■ 14h30 à l'Espace Socio-Culturel
- SAMEDI 10.03** **RUGBY : TOURNOI DES 6 NATIONS**
Diffusion du match France/Angleterre (le 10 mars).
■ 17h45 à l'E.S.C.
- MARDI 13.03** **PERMANENCES DES ASSOCIATIONS ET INFODROIT**
Thème : «La loi et les addictions».
■ De 10h à 12h à l'E.S.C.
- SEANCE D'INFORMATION INFODROITS : LES ADDICTIONS**
A destination des adolescents du Mont-Vert.
■ Au Mont-Vert.

- MERCREDI 14.03** **ATELIER COLLECTIF**
Ouvert à 10 patients maximum.
■ 10h30 à la M.D.U.F.
- MARDI 03.04** **SIESTES MUSICALES**
■ 14h30 à la médiathèque de Pau
- MARDI 10.04** **PERMANENCES DES ASSOCIATIONS**
■ De 10h à 12h à l'E.S.C.
- SAMEDI 07.04** **SORTIE FESTIVAL BD PYRENEES**
■ au Bel Ordinaire de Billère
- EN AVRIL (date à définir)** **ATELIER BD MANGA**
A destination des adolescents du pôle 4.
■ 14h00 à l'Espace Socio-Culturel
- EXPOSITION PHOTOS**
■ E.S.C. aux heures d'ouverture.
- LUNDI 30.04** **SORTIE THEATRE**
«Frère» par la Cie «Les Maladroits»
■ 14h à la salle Lacaze de Billère.
- MARDI 15.05** **PERMANENCES DES ASSOCIATIONS**
■ De 10h à 12h à l'E.S.C.
- TAPE M'EN 5 JOHN WILLIAMS**
■ 14h30 à l'E.S.C.
- JEUDI 17.05** **SPECTACLE «BAGATTELLE»**
■ 14h30, place des Arts (repli en cas de pluie à la salle de théâtre.
- EN MAI (date à définir)** **VENTE EXPO DES ERGOS**
■ A l'E.S.C.
- MISSIONS MAINS PROPRES**
■ A l'E.S.C.
- MARDI 12.06** **PERMANENCES DES ASSOCIATIONS**
■ De 10h à 12h à l'E.S.C.
- SIESTES MUSICALES**
■ 14h30 à la médiathèque de Pau.
- 1ère QUINZAINE DE JUIN (date à définir)** **150 ANS DU C.H.P. : CONCERT DE L'OPPB**
■ Répétition publique (4 ou 5 juin).
■ Concert au C.H.P. (7 ou 8 juin)
- JEUDI 21.06** **FETE DE LA MUSIQUE**
■ 14h00, Place des Arts
- JEUDI 28.06** **FETE DU CINEMA**
■ 14h00 à l'E.S.C.
- EN JUIN (date à définir)** **COUPE DU MONDE DE FOOT**
■ A l'E.S.C.
- SORTIE RAFTING**
A destination des adolescents du Mont-Vert.

Ce programme est évolutif au gré des propositions et projets de l'Espace Socio-Culturel. Sauf indication contraire, les animations sont ouvertes à tous. Attention, certaines animations sont sur inscription. Se renseigner auprès de l'Espace Socio-Culturel - Poste 9035

Conception graphique : Direction des affaires médicales, générales et de la communication

ACTUS
C.G.O.S.

Formulaires 2018 :

Les agents qui ont fait le dossier dématérialisé, devront imprimer depuis leur espace agent les formulaires. Il n'ont plus besoin d'étiquettes code barre. Pour les autres, pas de changement.

Garde d'enfants du 1er trimestre :

La demande de garde d'enfants doit arriver à la délégation au plus tard 4 mois à partir du dernier jours de garde du trimestre. Après cette date les demandes seront considérés hors délai et ne pourront donner lieu au versement de la prestation.

Procédure d'échange des Chèques Vacances et coupons sports :

Rendez-vous sur : <http://porteurs.ancv.com> pour échanger vos chèques. Un montant de 10€ vous sera demandé. Vous avez jusqu'au 31 mars 2018 pour faire la démarche.

Brochure ESCALE VACANCES 2018 :

Il n'existe plus de brochure papier pour les séjours. Pour consulter et réserver il est obligatoire d'aller sur le site ESCALE VACANCES du C.G.O.S. AQUITAINE.

150 ans du C.H.P., c'est parti !

Ça y est, nous sommes à quelques jours du lancement officiel des manifestations.

Conférences, expositions, ciné-débats, concerts, rencontres sportives, ..., tout un programme au travers duquel nous souhaitons vous faire découvrir 150 ans de fonctionnement psychiatrique, passé du concept d'isolement-enfermement des asiles éloignés des villes à une politique d'intégration dans la cité, pour arriver à proposer un soin autrement. Visites guidées et journées festives seront aussi l'occasion d'ouvrir notre patrimoine paysager et architectural.

Cet anniversaire doit être un temps fort, tant pour les patients et la communauté hospitalière, que pour la cité et le territoire qu'il dessert. Pour cela, nous vous attendons nombreux.

M. le Directeur tient à remercier toutes celles et tous ceux qui nous ont accompagnés tout au long de ces mois de préparation, responsables politiques, tutelles et partenaires institutionnels qui nous ont soutenu pour la réalisation de ce projet.

Programme, actualités, information, ... disponibles sur www.ch-pyrenees.fr ou <https://les150ansduchp.chpyr.fr/>.

N'hésitez pas à contacter le service communication pour tout renseignement : poste 9011 ou cecile.sfali@chpyr.fr.

Un nouveau visage pour la place des Arts

«Esplanade» puis «Place des Arts» à partir de 2009, cette zone, bâtie et aménagée dans les années 1970, est aujourd'hui un lieu de passages et de rencontres très fréquenté, que ce soit par les patients, les familles ou les agents. Or ce lieu n'a pas fait l'objet de travaux depuis, hormis de rénovation intérieures et le remplacement des châssis vitrés. Aujourd'hui vieillissant, il nécessite un traitement d'ensemble, d'autant plus, qu'à l'occasion des 150 ans du C.H.P., il accueillera bon nombre de manifestation.



Dès la fin d'année 2017, une réflexion a donc été menée, en concertation avec les équipes, avec comme idée de départ de ne refaire que le sol devenu accidenté et très dégradé. Cependant, le projet s'est montré rapidement restrictif. C'est la raison pour laquelle la Direction des travaux et des services techniques a fait appel à un architecte afin d'élargir la réflexion, mettre en valeur les bâtiments et souligner la dimension centrale et fédératrice de ce lieu emblématique de l'hôpital.

Le projet retenu va consister à structurer l'espace, en lui conférant des limites physiques, mais non visuelles pour conserver la vue dégagée sur le parc. Il se développe en 3 espaces, la coursive (ou galerie externe), le parvis et le jardin et ses salons, de manière à diversifier les potentialités d'utilisation de la place, tout en en conservant son usage habituel.

Une transition entre le dedans et le dehors

Soulignant les bâtiments, la coursive va être reconstruite et s'étendra tout le long des ateliers d'ergothérapie, jusque devant l'Espace Socio-Culturel.

Composée de portiques métalliques reliés entre eux par des poutres, son rôle sera de protéger les façades de l'ensoleillement estival et de vous permettre de parcourir cet espace à l'abri en cas d'intempéries.

Devant la cafétéria, un auvent va être créé en prolongation de la coursive jusqu'à son accès, afin d'abriter la terrasse des intempéries, et ainsi augmenter son potentiel d'utilisation tout au long des différentes saisons. De même, des brise-soleil sous forme de cadres de bois seront intercalées dans la trame structurelle de l'auvent afin de protéger cet espace d'un ensoleillement trop important.

Budget : 300 000 €

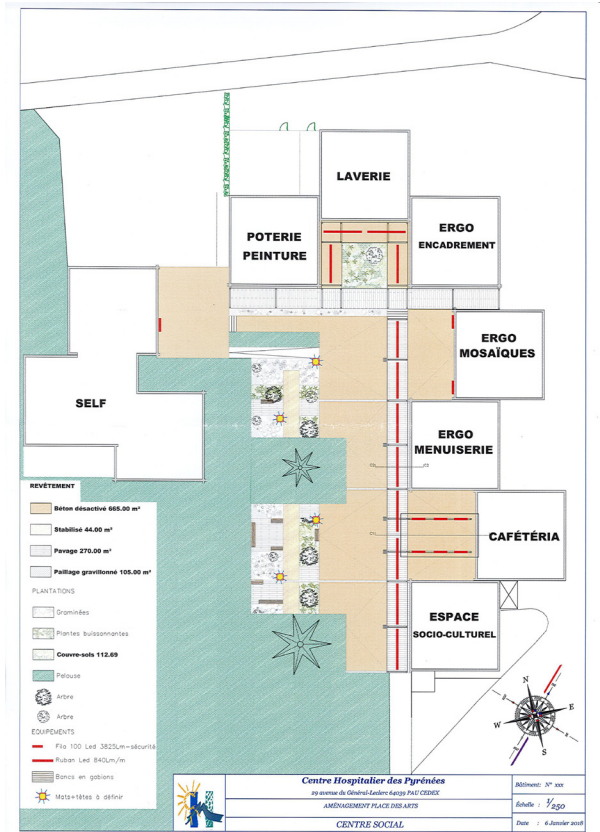
Début des travaux : février 2018

Livraison : juin 2018

Inauguration : 15 juin 2018

Un espace central conservé

Le parvis, lieu central de la place, sera laissé libre de toute émergence afin de pouvoir accueillir des manifestations de types et d'ampleurs variés.



Le sol va être refait et revêtu d'un béton désactivé, entrecoupé de bandes en pavage permettant de relier les différents espaces entre eux.

Création de zones à la dimension intimiste

Aux abords des deux grands sapins, des jardins vont être créés, et parsemés de salons, installés sur des aires en pavage.

Des arbres vont être plantés à espaces réguliers faisant écho aux bâtiments qui bordent la place, et apportant, à moyen et long terme, de l'ombre à cette zone. La plantation d'essences diversifiées aux pieds de ces arbres formera une masse végétale, et le tout renforcera la dimension intimiste de ces espaces.

Parsemés ça et là, des arbres de taille moyenne seront plantés en complément pour apporter de l'ombre et une touche de couleur de par leur feuillage et leur floraison.

Cécile Sfali, chargée de communication

Éléments recueillis auprès de Didier Doassans, ingénieur, responsable de la D.T.S.T.

Lavandes-Valérianes : des travaux pour la mise en place d'un dispositif d'accompagnement des enfants-adolescents porteurs d'un TSA



Le trouble du spectre de l'autisme (TSA) est un trouble neuro développemental dont les caractéristiques peuvent changer au cours du développement de la personne aussi bien en nature qu'en intensité, et ce même à l'âge adulte. Les difficultés qui y sont reliées envahissent de nombreux domaines du fonctionnement de la personne, et touchent tant les relations sociales, la communication, que les comportements et les intérêts.

Le point sur la prise en charge sur le territoire

Au C.H.P., de nombreuses personnes porteuses d'un TSA sont prises en charge par le pôle de pédopsychiatrie, souvent en première intention et sur une longue durée.

Malgré un nombre important de professionnels formés aux interventions éducatives et thérapeutiques coordonnées dans l'autisme, et une expérience ancienne dans l'accompagnement des personnes porteuses d'un TSA et de leur famille, l'organisation de l'offre de soins actuelle ne leur permet pas de mettre en commun leurs compétences pour proposer aux patients une prise en charge totalement ajustée.

Sur le territoire Pau-Béarn-Soule, plusieurs services accompagnent de manière spécifique les personnes avec TSA (CAMSP, EDAP, CRA, IME, SESSAD, professionnels libéraux,...), mais les propositions de prises en charge et/ou le nombre de place sont souvent limités.

Budget : 350 000 €

Début des travaux : janvier 2018

Livraison : août 2018

Ouverture : septembre 2018

Tous les besoins des enfants porteurs d'un TSA ne sont donc pas couverts, et il est apparu nécessaire de développer au sein du C.H.P. des moyens spécifiques à l'autisme, en particulier pour les populations d'enfants pour lesquels il n'existe pas de dispositif adapté dans le service public : enfants à risque de TSA avant 3 ans, enfants TSA entre 6 et 13 ans sans retard mental ou déficience intellectuelle légère, adolescents TSA sans déficience intellectuelle ou déficience intellectuelle légère.

La création d'un dispositif dédié

Le groupe de travail a souhaité regrouper le dispositif dédié d'accompagnement des enfants-adolescents porteurs d'un TSA au sein d'une seule unité, rassemblant ainsi les différentes ressources.

L'objectif du projet est de construire un dispositif d'accompagnement spécifique pour les personnes avec TSA de 18 mois à 18 ans, s'adaptant aux besoins spécifiques de chaque patient et de sa famille. Il n'aura pas vocation à remplacer les dispositifs existants (unités généralistes du C.H.P. et unités de prise en charge spécialisées hors C.H.P.) mais d'apporter une réponse aux besoins spécifiques des enfants-adolescents avec autisme pour lesquelles les structures existantes ne sont pas suffisantes ou adaptées.

En 2016, 208 patients pris en charge au pôle 4 étaient diagnostiqués TSA.

Des travaux pour des conditions d'accueil et de prise en charge optimales

Ce nouveau dispositif doit donc permettre de proposer, à la fois, une prise en charge précoce des enfants, mais aussi un accompagnement spécialisé au travers d'une offre de soins diversifiée et flexible.

Pour y répondre, il a été décidé de restructurer les locaux de l'hôpital de jour Les Lavandes et du C.A.T.T.P. Les Valérianes, et de les répartir en deux zones pour permettre à la fois la prise en charge des enfants de 18 mois/7 ans (prise en charge précoce) et des enfants-adolescents de 7/18 ans.

Avec une entrée unique, la configuration de cette nouvelle unité facilitera l'orientation de ces deux populations via une circulation centrale. La réappropriation des espaces périphériques (aménagés en salons, salle de psychomotricité, salle d'activité, bureaux spécialisés, espace snoozen, ...) assurera un meilleur confort de prise en charge. D'un point de vue technique, la rénovation complète de ce bâtiment datant de 1975, il s'agit de refaire entièrement les murs, les sols, et les installations techniques (électricité, chauffage, sanitaires, ...).

Afin de permettre le démarrage des travaux, les patients des Lavandes et des Valérianes ont déménagé le 8 janvier dernier vers l'ancien S.A.A.U.

Un point sur l'avancée de ces travaux sera fait dans le prochain CHP News.

Cécile Sfali, chargée de communication

Éléments recueillis auprès de Céline Bardel, cadre supérieur de santé du Pôle 4 et Didier Doassans, responsable de la D.T.S.T.

Une E.I.S., pour optimiser l'intervention des renforts soignants au sein des unités de soins

Au Centre hospitalier des Pyrénées, certaines situations rencontrées par les équipes soignantes peuvent constituer un risque. Ainsi, lorsqu'une équipe des U.F. de soins évalue qu'elle n'est pas en capacité de répondre seule et de manière adaptée à l'agressivité d'un malade, elle peut être amenée à s'appuyer sur les compétences d'autres professionnels détachés sur un temps de renfort pour faire baisser la crise.

Toutefois, en 2017, la Surveillance Générale a rencontré quelques difficultés à organiser ces renforts. L'absence d'organisation anticipée est venue augmenter le délai de réponse à la gestion de l'agressivité des patients dans les U.F. de soins, et donc renforcer le sentiment d'insécurité des professionnels de santé exerçant dans les U.F. de soins.

Une réponse à la sécurisation de tous

C'est dans ce contexte particulier, qu'un groupe de travail, composé de cadres de santé, d'I.D.E., d'A.S. et de membres du C.H.S.C.T., s'est réuni afin de venir optimiser l'intervention des renforts soignants au sein des unités de soins.

Inscrite dans une politique de désescalade du risque auto ou hétéro-agressif, cette organisation vise à favoriser la réponse apportée (au maximum cinq minutes) à la sécurisation des patients hospitalisés et des professionnels exerçant dans les unités de soins.

Une mission de renfort

L'équipe d'intervention soignante (E.I.S.) a donc pour mission de venir,

sur un temps donné et organisé, renforcer les équipes soignantes des U.F. de soins par la mise à disposition de quatre soignants hommes (I.D.E. et/ou A.S.), pour lesquels un renfort est déclenché par l'activation d'un PTI des soignants des U.F. de soins.

Identifiés au quotidien par la Surveillance Générale, en collaboration avec les cadres de santé et les cadres supérieurs de pôles, l'E.I.S. bénéficie d'un récepteur sur lequel s'inscrit de façon systématique le nom de l'U.F. nécessitant un renfort.

3 mots d'ordre : améliorer, réduire, faciliter

Cette équipe a pour objectifs opérationnels :

- d'améliorer la gestion des situations d'agressivité et/ou de violence et sécuriser l'exercice professionnel ;
- d'améliorer la coordination des interventions de renforts soignants ;
- de réduire le délai d'intervention des renforts soignants auprès des équipes demandeuses ;
- de faciliter l'engagement et la mobilisation des moyens humains lors de situations d'agressivité et/ou de violence.



Il est à noter que cette E.I.S. intervient en dehors de la présence de l'équipe d'intervention de nuit (E.I.N.), présente de 21h à 6h30.

Une meilleure gestion du risque

En place depuis le mois d'octobre 2017, l'E.I.S. a su très vite se faire apprécier par l'ensemble des professionnels des U.F. de soins, reconnue non seulement pour ses qualités humaines, mais aussi pour son professionnalisme.

Nous tenons à remercier particulièrement les soignants hommes de cette équipe, qui, par leur engagement et leur présence, participent à une meilleure gestion du risque au sein de notre établissement.

Des formations spécifiques dédiées (Formation OMEGA, gestion du stress et de l'agressivité, ...) viendront bientôt encore renforcer les compétences des professionnels de l'E.I.S. et garantir, ainsi, une meilleure prise en charge des patients qui nous sont confiés.

■ Stéphane Macke, Directeur des Soins

Une sortie pour s'ouvrir à la vie de la cité

Dans le cadre des missions du C.A.T.T.P. d'ouverture sur la cité, de découverte culturelle et du tissu associatif local, nous avons pu assister au spectacle proposé par Espaces Pluriels, " Circus Remix ", le 25 janvier à 19h30 à l'espace Chambaud à Lons en collaboration avec l'Espace Socio-Culturel.

Le spectacle Circus Remix revisite les arts du cirque en étant inventif, sai-

sissant, et festif. Au programme, nous avons pu regarder une dizaine de numéros imaginés comme une grande traversée pèle mèle de la vie.

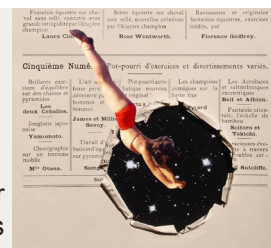
Maroussia Diaz Verbeke est une femme aux multiples facettes : clown, jongleuse, acrobate, équilibriste, seule sur la piste circulaire.

Josiane, Philippe, Jérôme, Jocelyne, et Anne-Marie ont eu le plaisir de se retrouver en soirée, pour, non seule-

ment, échanger ensemble, mais aussi apprécier et admirer les talents de l'artiste.

Nous tenons à remercier l'Espace Socio-Culturel, la Direction des soins, et notre encadrement pour cette proposition de sortie et nous espérons pouvoir à nouveau renouveler cette expérience riche de partage et d'émotion.

■ L'équipe du C.A.T.T.P. de Billère



Un jardin pour s'ouvrir aux autres

Toute l'année, les jardiniers du C.A.T.T.P. Le Traquet s'occupent de leur parcelle située dans les Jardins d'Henri IV, et mettent à l'honneur le travail accompli à l'occasion de la fête du jardin du Traquet célébrée généralement en septembre. Mais ce bout de jardin est également une occasion d'échanges avec les élèves du lycée horticole de Tarbes.

Dans les faits, ce partenariat d'échanges a été instauré, il y a maintenant 3 ans. Au départ, seuls les patients se rendaient au lycée, mais depuis 2016, les lycéens viennent aussi sur la parcelle des Jardins d'Henri IV.

Comment cela se passe ? Deux fois par an, les lycéens et les patients se rencontrent à l'occasion d'ateliers, organisés sur un thème choisi par les infirmières référentes de l'atelier avec les patients sur la parcelle des jardiniers du C.A.T.T.P. Le Traquet, et par les professeurs avec les lycéens (culture en butte, fleurs de montagne, taille des arbustes et arbres fruitiers, etc.), au lycée horticole de Tarbes. Les activités s'organisent en groupes de 4 (2 patients et 2 élèves) qui tournent sur les ateliers ce qui permet de varier les apprentissages. Les ateliers se clôturent par le partage d'un goûter ou d'un petit déjeuner (selon l'horaire), confectionnés avec des produits du jardin.

La 1ère année, une certaine méfiance et une appréhension de part et



d'autres ont pu être ressenties, mais au fur et à mesure, lycéens et patients, notamment du fait de l'acquisition de bonnes connaissances, osent échanger.

Pour les infirmières référentes de l'atelier jardin du Traquet, sortir de l'enceinte hospitalière est un plus, mais recevoir les lycéens l'en est tout autant. « Cela permet aux patients qui sont pris en charge, de se resocialiser, de reprendre confiance en eux, expliquent-elles. Partager des connaissances et échanger sont une manière de travailler sur la non appréhension du regard de l'autre,

mais aussi sur le regard des autres sur le handicap psychique. » Depuis, cette rencontre intergénérationnelle est un moment attendu de tous, une ouverture vers l'extérieur, source de motivations pour les patients.

Le groupe de patients-jardiniers, acteurs du projet, s'en trouve valorisé.

■ **Cécile Sfali, chargée de communication**

Eléments recueillis auprès des infirmières référentes de l'atelier jardin du C.A.T.T.P. Le Traquet

Un partenariat renouvelé avec l'I.T.S. de Pau

Le 5 mars 2018, le C.H.P. a renouvelé son partenariat avec l'I.T.S. (Institut du Travail Social) de Pau par la signature d'une convention, dans le cadre du programme régional de formation (P.R.F.) des Accompagnants Educatifs et Sociaux (A.E.S.), nouveau diplôme créé en 2016 en lieu et place des A.M.P. (Aides Médico-Psychologiques).

Cette signature s'est faite en même temps que la remise des diplômes des stagiaires de la première promotion P.R.F. A.E.S. 2016/2017 dans les locaux de l'I.T.S.



Etaient présents Messieurs Henri Lannes, Président de l'association Institut du Travail Social Pierre Bourdieu, Ludovic Bontemps, Directeur général de l'I.T.S., Pierre Artigau, Directeur général adjoint de l'I.T.S., Xavier Etcheverry, Directeur du C.H.P., et Pierre Socodiabehere, Directeur des Ressources Humaines et de la Formation du C.H.P.

Valérie Gouffé, en tant que directrice de l'établissement de formation A.E.S., était accompagnée par son équipe, Patricia Moinet, responsable pédagogique, Eglantine Paris, Marjorie Buffa, Samantha Egiste, et Valérie Martineau.

Cette signature confirme une volonté de maintenir un partenariat dans un contexte régional de formation concurrentiel et complexe. Chaque acteur de ce partenariat partage une tradition, une expertise de la formation basée sur des valeurs, mais aussi des outils et dispositifs d'ingénierie. L'objectif est de proposer une formation A.E.S. de qualité.

Gageons que la convention de partenariat, d'une durée de validité de trois ans, nous permette de répondre au mieux aux différentes évolutions et exigences du P.R.F. A.E.S.

■ **Valérie Gouffé, Responsable du Pôle Formation Documentation et INFOPSY, Directrice de l'établissement A.E.S.**

Une nouvelle convention Santé Sécurité Justice



Une nouvelle convention Santé Sécurité Justice a été signée le 20 mars 2018 au Centre Hospitalier des Pyrénées entre M. le Préfet, représenté par M. GOURIOU, Sous-préfet - Directeur de cabinet, Mme GENSAC, Procureure de la République, M. JEAN-TALON, Président du T.G.I., Mme POMMERAU, Directrice Départementale de la Sécurité Publique, M. VERCELLONE, Colonel chef du groupement de gendarmerie départementale, M. LAPERLE, représentant Mme la directrice délégué de l'A.R.S. 64, Mme le Dr GUYOT GANS, présidente de la C.M.E. du C.H.P. et M. ETCHEVERRY, Directeur du CHP.

L'objectif de cette convention, qui actualise la précédente convention signée en mars 2012 et élargit le partenariat à la gendarmerie départementale, est de renforcer la coopération entre l'établissement, les forces de sécurité du département et la justice.

Cette nouvelle convention confirme ainsi le partenariat étroit et constructif mené avec les autorités du département au service de la sécurité du Centre Hospitalier des Pyrénées.

■ **Maud Clément, Directrice des usagers et de la qualité**

Agenda

17 mai 2018 : Visite guidée du patrimoine hospitalier

25 mai 2018 : Soirée ciné-débat au Méliès autour du film «Take Shelter».

31 mai 2018 : Portes ouvertes des C.M.P./C.A.T.T.P. d'Oloron.

Du 16 au 29 avril 2018 : Expo POP ART des ateliers d'ergothérapie à Oloron.

2 juin 2018 : Rendez-vous aux jardins

7 juin 2018 : Concert de l'OPPB à la chapelle
Directoire

9 Juin 2018 : Rencontre sportive inter-hospitalière

15 juin 2018 : Journée de clôture des 150 ans du C.H.P.

22 juin 2018 : Conseil de surveillance

26 juin 2018 : C.H.S.C.T.

28 juin 2018 : C.T.E.

29 juin 2018 : C.M.E.

SAVE THE DATE

Mouvements de personnel

Arrivées

Vanessa BACHELIER (adjoint administratif, Accueil-Standard, D.U.Q.), Emmanuel BARLET (aide-soignant, Les Montbrétias/Oliviers), Lou BOTELLA (psychologue, la P.A.S.S.), Chantal CASAUX (Directrice adjointe, D.A.L.), Sandrine CAZES (adjoint administratif, C.M.P.E.A. Oloron), Amandine DEFAY CLAUZADE (Assistante de service social, D.R.H.F.), Virginie GARDEZ (I.D.E., U.D.V.S.), Hélène JUNGAS (aide-soignante, Les Montbrétias/Oliviers), Perrine KUNTZ (I.D.E., Les Montbrétias/Oliviers), Laura LASCASSIES (I.D.E., Les Montbrétias/Oliviers), Denis LASSALLE (I.D.E., Les Amandiers), Nadège PELEGRIN PARDOU (A.S.H., Les Amandiers), Cécile TIXIER (psychomotricienne, H.J. Les Jasmins).

Départs

Mathilde BAGOLE (I.D.E., Les Amandiers), Kevin DA CUNHA (contractuel, magasin principal, D.A.L.), Marine LABORDE (O.P., service hôtelier, D.A.L.), Alisson SAJOURS (A.S.H., ESA 1), Alice TOURNEBIZE (I.D.E., U.S.R.), Emma TRICARD (psychologue, H.J. enfants Oloron).

Bonne retraite à ...

Marc DUSSOUY (O.P., service transports, D.A.L.), Françoise LAFENETRE (I.D.E., Les Erables), Marie-Thérèse PIBOURRET (psychomotricienne, C.M.P.E.A. de Lons), Gérard PUJO (psychomotricien, H.J. Les Jasmins).

CHP News, Journal trimestriel du C.H. des Pyrénées - 29, avenue du Général-Leclerc - 64039 Pau cedex - 05 59 80 90 90

Directeur de la publication :
Xavier ETCHEVERRY, Directeur du C.H.P.

Rédactrice en chef :
Véronique LOUIS, faisant fonction de Directrice adjointe en charge des affaires médicales, générales et de la communication

Cellule communication :
Cécile Sfali, chargée de communication